



## QU'EST-CE QU'UN ENTRETIEN ?

Ghislain Thibault

Université de Montréal

### Résumé :

Cet article propose une réflexion conceptuelle et critique sur la notion d'« entretien » en sciences sociales, qui est le motif de ce numéro spécial de COMMposite. Dans un premier temps, nous distinguons l'entretien de l'entrevue qualitative pour ensuite explorer l'entretien comme un mode de communication particulier. Nous traçons les contours de trois grands enjeux liés au format de l'entretien : la problématique de la représentation et de l'interprétation ; la problématique du passage d'un support à un autre, c'est-à-dire de l'oralité à l'écriture ; et enfin la problématique de la pluralité des formes d'entretiens.

Mots-clé : entretien ; entrevue ; méthodologie ; oralité ; écriture ; représentation.

### Abstract :

This article proposes a critical and conceptual exploration of the notion of the “interview” in the social sciences context which is the main focus of this special issue of COMMposite. At first, we draw the distinction between the talk and the qualitative interview, and we later explore the interview as a specific means of communication. We outline three major issues related to the interview format: representation and interpretation; the passage from one support to another, that is, from orality to literacy; and finally the plurality of interviews.

Keywords : talk; interview; methodology; orality; literacy; representation.

## Introduction

« Qu'est-ce qu'un entretien ? » Voilà la question qui s'est posée d'entrée de jeu pour Gilles Deleuze alors qu'il préparait ses « dialogues » avec Claire Parnet. Dialogues, du reste, qui sont épurés du format question/réponse à laquelle nous aurions pu nous attendre, à tout le moins à laquelle nous sommes préparés lorsque nous amorçons la lecture d'un « dialogue ». Pour Deleuze, habitué à la co-écriture lors de ses nombreux textes publiés en collaboration avec Félix Guattari, le procédé des questions et des réponses ne « convient tout simplement pas » (Deleuze et Parnet, 1996 [1977], p. 27) puisqu'il alimente des dualismes duquel son travail tente justement de sortir : dualisme entre l'interviewé et l'intervieweur, dualisme entre l'intention et la signification, entre l'individu et l'auteur. Les entretiens entre lui et Parnet se présentent donc sous la forme d'un texte où l'intervention de l'un comme de l'autre n'est pas mise en évidence, n'est pas soulignée, au point où il arrive au lecteur de demander si la voix de Parnet n'a pas tout simplement disparu au profit de celle de Deleuze. Or, ce n'est pas tout à fait ce qui se passe. Mieux, ce n'est pas du tout ce qui se passe. La voix de l'un devient le support de la voix de l'autre, son écran de réflexion (et il faut utiliser ici ce terme dans tous ses sens) : elles en viennent à « tenir ensemble ». Chacune des voix n'est d'ailleurs pas plus attribuée à un locuteur qui en serait *de facto* l'auteur et le propriétaire qu'elle n'est attribuable *a posteriori* à l'un ou l'autre.

Ce rapport ambivalent face au dialogue exprimé par Deleuze souligne selon moi l'ampleur de la problématique de l'entretien. Parce qu'il s'agit bien ici de proposer de penser l'entretien, à la suite de Deleuze, comme un « problème ». Dans ce texte, j'aborderai les enjeux suivants : le problème de l'autorité, d'une part, qui concerne la reconnaissance de l'auteur d'un texte, du locuteur d'un discours (ce que Michel Foucault appelle ailleurs la « fonction-auteur », 1994b) ; le problème de représentation, ensuite, qui souligne bien la fragilité de tout processus de mise en écriture qui est doublement marquée dans l'entretien ; le problème du moyen, aussi, et du passage d'un support à un autre dans l'intention même de la communication ; et le problème d'identité sur la forme, finalement, puisque l'entretien se présente dans une pluralité des formats. Ce texte cherche à exposer et à explorer ces différents enjeux liés à l'entretien dans le contexte des sciences sociales afin de le présenter comme une manifestation de la communication tout à fait

particulière quant à l'engagement qu'elle encourage et aux modalités de présence qu'elle implique.

## 1. Représentation et interprétation

Il n'est pas rare que soient sollicités pour des entretiens les auteurs et les chercheurs en sciences sociales qui ont publié abondamment : les « dits » et écrits de Foucault (1994a), les « éclaircissements » de Michel Serres avec Bruno Latour (1992), les « dialogues » entre Deleuze et Parnet (1977), les « entretiens » de Latour et François Ewald (2005), pour ne nommer que ceux-ci<sup>1</sup>. Dans certains cas, voire dans la plupart des cas, ces entretiens sont orientés par une intention particulière, celle de revenir à travers une discussion critique sur les textes passés, sur les grands thèmes, sur certains concepts importants de ces auteurs. Le danger, on le voit tout de suite, est celui de tomber dans le piège de la vulgarisation, qui ne se résume pas toujours à la simplification ou à l'éclaircissement de certaines idées mais qui peut aussi édulcorer des assemblages conceptuels complexes, les rendre vulgaires, une fois dépourvus de tout l'échafaudage qui permet de les soutenir. L'entretien peut tout aussi bien, par contre, devenir un voyage guidé dans l'œuvre ou le travail d'un auteur, avec cet auteur comme guide. Cela donne tout aussi bien des résultats étonnants. Latour, par exemple, dès le début de ses entretiens avec Serres, lui demande d'expliquer aux lecteurs « comment vous en êtes arrivé là, que nous passions derrière le rideau du magicien, que nous apprenions qui sont vos collègues, quels sont les tenants et les aboutissants d'une œuvre qui semble ne pas en avoir » (1992, p. 9). L'entretien peut ainsi servir de carte, de point de départ dans l'exploration du vaste territoire intellectuel d'un penseur. Il s'agit aussi dans ces cas d'une discussion avec l'auteur au sujet de son œuvre et son travail, ce que nous pourrions traduire si nous voulions reprendre l'expression foucauldienne, par la trajectoire de l'auteur face à sa fonction-auteur (Foucault, 1994b). De même, le premier problème de l'entretien est le mode de constitution de cette carte par celui qui a convié l'entretien. Quelles zones devraient être explorées, quelles zones devraient être laissées de côté. Que dire ? Que demander ?

---

<sup>1</sup> L'entretien est aussi une forme privilégiée en journalisme et dans d'autres domaines (on peut penser au célèbre entretien entre François Truffaut et Alfred Hitchcock (1966) dans le milieu du cinéma).

Il est important tout de suite de marquer une distinction entre l'entretien et l'entrevue (l'interview), cette méthode d'enquête prisée par les programmes de recherche qualitatifs. L'entrevue qualificative est élaborée en tant que méthode de fouille, en tant que méthode de collecte et d'agrégation de données. Pour le dire de façon très générale, ces entretiens constituent le matériau de l'archive du chercheur, lequel les répertorie, catégorise certains passages, puis offre une analyse et une interprétation des données (voir, par exemple, Alvesson, 2003). Cette approche qualitative s'oppose, ou les complète dans de plus rares cas, aux démarches quantitatives (notamment les sondages et les recensements) et prétend permettre des analyses plus fines, à tout le moins plus ciblées. L'entrevue qualitative est aussi généralement construite sur des questionnaires élaborés autour de questions spécifiques qui articulent certains concepts opératoires tirées des questions générales du chercheur.

Il ne s'agit pas ici de faire une recension ni même un survol critique de ce type d'entretiens, des revues de littérature sur la question ayant fait l'objet de nombreuses publications<sup>2</sup>. Ces publications, autant de « guides », « *handbook* », « *sourcebook* », d'« introductions à », proposent d'innombrables techniques d'entrevue (non directive, directive, contrôlée, impersonnelle, etc.) dans les contextes de recherche les plus variés, allant de la conduite de l'entretien à l'analyse des données recueillies. Ces ouvrages s'adressent le plus souvent aux praticiens de l'enquête qualitative dans les sciences sociales et cherchent à baliser les techniques d'entretien : « Pour demeurer dans les limites raisonnables de la subjectivité, l'interviewer doit veiller à ne pas se laisser influencer par la situation particulière ou les attitudes de son client », écrit Éleine Pauzé (1984, p. 168); « Quel que soit le type d'entretien dont il s'agit c'est bien notre niveau d'écoute qui nous permet de découvrir ce qu'exprime en réalité une personne à travers le langage qu'elle exprime », soutiennent Dorra et Millet (1975, p. 113), et ainsi de suite. Si le ton didactique de ces ouvrages peut aider les enquêteurs de terrain, leur diversité permet de conclure, à la suite de Kaufmann, qu'il « n'existe pas une méthode unique de l'entretien mais plusieurs, si différentes entre elles que les instruments qu'elles proposent ont des définitions contradictoires » (1996, p. 10).

---

<sup>2</sup> Sur le site Internet « Recherche qualitative », deux chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières proposent une bibliographie de plus de 250 ouvrages méthodologiques sur l'entrevue et l'entretien qualitatif, [en ligne] URL : [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/biblio/entrevue\\_recherche.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/biblio/entrevue_recherche.pdf) (Guillemette et Berthiaume, 2009). Notons, dans le monde francophone, les nombreuses contributions d'Alain Blanchet sur la question de l'entretien (Blanchet, 1985, 1987, 1991; Blanchet, Gotman, et Syngly, 2009).

Cependant une question semble animer, quoique davantage sur le plan théorique que le plan méthodologique, les programmes de recherche qui font appel à l'entrevue qualitative, l'interview, comme méthode d'enquête : « *Qui parle ici ?* » Cette question va bien entendu au-delà de l'entrevue qualitative puisque c'est tout le rapport à la production de la connaissance qui est mis en abyme par la question de la prise de parole soumise aux mécanismes d'attribution et de distribution de l'autorité (voir James Taylor, ce numéro) de celui qui la « prend », cette parole. La problématique sous-jacente, qui ébranla parallèlement l'ensemble des sciences humaines durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, émerge de ce constat de partialité : Existe-t-il une « scientificité » aux études sur l'humain, sur la culture, sur la société ? Est-il possible d'établir des « faits » concernant l'ensemble du social, ou n'y a-t-il qu'une construction sociale des récits et des vérités ? Histoire, anthropologie, sociologie, ethnologie, psychologie, communication : peuvent-elles rendre compte, totalement et objectivement, d'une réalité extérieure aux analystes ? Ce qui se passe durant ce qu'on appelle la « postmodernité », c'est une remise en question profonde de la construction de ces connaissances. En sciences sociales, l'ethnographie (observation participante ou non) et l'entrevue ont été mises à rude épreuve alors que plusieurs auteurs ont questionné la prétention à l'« objectivité scientifique » de ces techniques d'enquête, qu'elles avaient acquises notamment au fil du développement des disciplines de la sociologie et d'anthropologie.

L'ouvrage *Writing Culture*, par James Clifford et George Marcus (1986), a lancé de nouvelles ethnographies « postmodernes » en questionnant ainsi sévèrement l'autorité des ethnographes et l'interprétation des données recueillies sur le terrain à l'aide de l'observation et l'entrevue. Pour eux, l'ethnographie a toujours été marquée de « qualités littéraires » et les comptes-rendus sur les « autres » devraient eux-mêmes être considérés comme des formes narratives. Clifford et Marcus remarquaient également que la méthode ethnographique migrerait de l'anthropologie et de l'ethnologie vers de nouveaux mouvements interdisciplinaires. Les études sur la réception des médias notamment avaient vu avec l'ethnographie l'opportunité de développer une méthode d'observation sur le terrain (cf. Mattelart et Neveu, 1996). La nouvelle méthode suggérée par Clifford et Marcus a été reprise également par certains programmes d'études culturelles (Van Loon, 2001) : l'analyse ethnographique est alors devenue une production narrative *et* politique

car elle permettait à des groupes culturels minoritaires d'affirmer leur présence dans les milieux académiques. « Sociology tells stories about the social world », dit John Law dans *Organizing Modernity* (1994, p. 9). Le même argument est employé par Norman Denzin : « The narrative turn in the social sciences has been taken. [...] Culture is seen as a performance. Everything we study is contained within a storied, or narrative, representation. Indeed, as scholars we are storytellers, telling stories about other people's stories. We call our stories theories » (2004, p. xi). De nouveaux types d'ethnographies émergeront de ce constat : les ethnographies soulignant la pluralité des voix (*multi-voiced*) et /ou la pluralité des lieux (*multi-sites*)<sup>3</sup>. Observation participante, réflexivité, traduction, narrativité ; autant de termes qui flottent dans les départements de sciences sociales et qui marquent le « tournant narratif » caractérisé par une reconnaissance de la présence du chercheur et des instruments dans la constitution des enquêtes sociales. Ce sont de nouvelles exigences de méthode qui traduisent l'idée que le chercheur n'est plus un observateur absent, surplombant, qui découvre la nature (scientifique, politique, historique) mais bien un acteur dont l'observation est une participation et une médiation. Ce tournant narratif a participé, comme ce fut le cas pour la crise qui a traversé la discipline de l'histoire (Foucault, 1971; Veyne, 1971), à révéler deux voi(es)x : c'est d'abord une reconnaissance de la *voix*, celle du chercheur, alors qu'il effectue des choix dans les items à sa disposition ; et c'est ensuite une reconnaissance de la *voie*, qui est encore celle du chercheur mais qui s'entend ici comme le parcours qu'il fait faire aux items sélectionnés. L'expression de ces deux voi(e)x est marquée par un aveu de partialité. Partialité dans la voix, entendue comme l'acceptation que les items de l'enquête historique sont des choix subjectifs, *partiaux* ; et partialité dans la voie, entendue comme incomplétude. Toute entreprise de production du savoir est susceptible d'être abordée sous l'angle narratif au cœur duquel se trouve cette délicate question de la représentativité.

De façon plus spécifique, et pour revenir sur le cas de l'entrevue qualitative, il est relativement aisé de voir dans quelle mesure l'interprétation des données recueillies par ce type de méthode d'enquête peut s'approcher d'une démarche autoritaire. Le programme des études sociales de la science et de la technique, autour des travaux de Latour, Callon et autres, l'ont fait remarquer à

---

<sup>3</sup> Ces positions politiques parfois radicales seront la source de controverses qui ébranleront considérablement le champ pluridisciplinaire de recherche des études culturelles. Cf, entre autres Baetens, 2005; Conquergood, 1991; Denzin, 1999; Richardson, 1990; Schneider, 2002; Willis et Trondman, 2000.

plusieurs reprises : tout le vocabulaire autour de la « traduction » souligne que la parole portée par quelqu'un d'autre peut être également une forme de « trahison » (Callon, 1986; Latour, 2005; Vasquez et Cooren, 2008). Les choix opérés dans les passages considérés comme pertinents d'une entrevue, leur catégorisation et leur analyse subséquente sont susceptibles de « trahir » la parole de l'interviewé, même si ces données sont perçues comme des données « primaires ». Il est donc utile de considérer tout le processus d'interprétation comme une méthode partielle et non plus comme une démarche surplombante, objective, où l'interprétant (l'interprète) agirait en niant ses propres insistances, ses propres tonalités, ses choix et ses opérations éditoriales. « Le moindre sourire de l'enquêteur », écrit Kaufman, « influence les propos de l'interviewé » (1996, p. 9).

Deux figures représentent bien le travail d'interprétation qui se veut ainsi être « objectif » : il s'agit de l'interprète linguistique, dont l'intention est de traduire un discours le plus fidèlement possible sans y participer ; la seconde figure est celle du scientifique qui interprète la nature en la traduisant en des systèmes conceptuels objectifs. Dans les deux cas, le sujet interprétant est désobjectivé, absenté, et il maintient l'illusion que la tâche qu'il effectue puisse être étanche à sa propre action ; bref, qu'il ne trahit rien ni personne. Or, une autre figure de l'interprète, celle de l'interprète musical, se rapproche probablement davantage de l'hypothèse ou du constat de la partialité de toute reproduction de l'instance d'une communication. Dans ce cas, l'interprète ne s'efface pas devant le texte original, devant l'aura de l'auteur mais au contraire il y donne vie grâce à cette réciprocité. Différentes interprétations d'un même texte, d'une même pièce musicale, auront chacune une tonalité particulière, une intention particulière. La différence ici, c'est ce que ce décalage n'est pas toujours perçu comme une trahison. Plutôt, l'interprétation est encouragée et c'est à travers des interventions que l'interprète en vient à affirmer son identité malgré la relative fixité du texte original qu'il reproduit. L'interprétation d'un texte, que cette interprétation se fasse *a posteriori* comme dans le cas de la recherche qualitative ou qu'elle soit reconnue *de facto* comme dans le cas de l'interprétation musicale opère sur la forme d'un passage, d'une transformation. C'est qu'au passage d'une voix vers une autre, qui la reproduit, qui la traduit, qui parle en son nom, il y a un processus de mise en forme du texte, bref, un formatage.

Nous connaissons très bien cet argument, puisqu'il avait été saisi de façon spectaculaire par McLuhan, dans son fameux « le médium, c'est le message » (1993 [1968]). Aussi, le messenger, grâce à sa mise en forme, ses inflexions, son rythme, ses omissions, ses choix, est aussi le message. Dans un entretien avec *Beaux-arts Magazine*, Peter Sloterdijk, dont les travaux sur la technique et l'anthropogénèse résonnent à plusieurs niveaux sur la question de la communication, soulignait d'ailleurs que de nombreuses études médiatiques avaient recyclé l'aphorisme de McLuhan qui devenait « le format, c'est le message » (Sloterdijk, Bousteau et Chauveau, 2004). « Le format », dit-il, « c'est une dimension, une échelle, un standard » (Sloterdijk *et al.*, 2004). C'est aussi la question d'une mise en forme et donc d'un passage obligé à travers un médiateur, à travers une médiation. Par exemple, si au Moyen-Âge le crieur public se place entre l'émetteur et la foule, c'est sa connaissance du code linguistique, de la grammaire de l'écriture, qui lui confère la capacité d'expliquer, de traduire en parole le texte écrit. Or, cette aptitude interprétative doit être couplée du droit de parole, droit qui a été conféré par l'auteur, qui délègue alors sa voix. La capacité interprétative est constamment replacée dans une trame plus large de la légitimité représentative (une pragmatique de l'autorité) et l'une ne peut être pensée qu'avec l'autre. D'où ce malaise, comme l'a dit à plusieurs endroits Bruno Latour, lorsque les chercheurs parlent « au nom de la nature » (l'interprétation) alors qu'elle-même ne peut que difficilement signifier son désaccord sur la légitimité de cette délégation (la représentation). Jean Baudrillard aussi s'étonnait de la naïveté de la science, qui, « par une aberration fantastique, se croit toujours assurée de la complicité de son objet » (1983, p. 102). De la même façon, ne devrions-nous pas nous étonner de ce que certains chercheurs qui utilisent l'entrevue qualitative en viennent à oublier la concomitance de leur interprétation des données avec un exercice de représentation ?

Où se situe l'entretien sur cette question ? L'entretien, tel que je l'entends ici, n'est pas une méthode d'enquête, mais une discussion entre deux ou plusieurs interlocuteurs dans un contexte qui peut être académique, certes, mais qui demeure plus près de la discussion amicale que de la relation entre un intervieweur et un interviewé, entre un aidant et son client, entre un employeur et son candidat, ou entre un chercheur et son terrain. Il est vrai que certains auteurs substituent le terme entretien à entrevue ; toutefois ils parlent alternativement de la même démarche, c'est-à-dire d'une rencontre dirigée par une méthode d'enquête. Or, s'il est utile dans ce texte de distinguer entrevue (interview) et entretien, c'est que ce dernier ne prétend pas être une méthode



de recherche ; il est plutôt, comme nous le verrons bientôt, entendu au sens de « dialogue », sans être tout à fait intime et confidentiel ni tout à fait dialectique et didactique. L'intention de l'entretien est avant tout la rencontre (entre deux personnages, entre deux idées, entre deux amis, entre deux collègues) ; l'entretien se suffit à lui-même<sup>4</sup>.

Voilà la différence fondamentale entre l'entrevue qualitative et l'entretien : une interprétation des propos de l'interlocuteur ne succède pas à la discussion. Le problème de l'interprétation, de même que celui de la représentation, sont tous les deux résolus à même le déroulement de l'entretien et ne font pas l'objet, *a posteriori*, d'une analyse. Dans l'entretien, le dialogue (car il est plutôt rare de voir des entretiens qui impliquent plus de deux interlocuteurs) est généralement retranscrit de façon intégrale, sans être accompagné d'une analyse qui serait le fruit du travail interprétatif sur ce qui s'est dit, sur ce qui s'est passé. De la même façon le processus de représentation, du droit de parole, est d'une certaine façon suspendu dans l'entretien puisqu'aucun représentant n'est désigné, chacun parlant en son propre nom (encore que la retranscription du texte devient la représentante du dialogue). Il faudrait peut-être alors parler d'une *inter-présentation* dans la mesure où il s'agit ici de la coprésence de deux voix. Dans le cas de l'entretien, la représentation et l'interprétation sont réunies sur un même plan puisque les conditions de possibilités du discours sont négociées au cœur même de l'énonciation. L'interprétation se joue à même l'entretien, et non plus *a posteriori*. Les traces des modulations (parfois radicales) des questions « prévues » ou des demandes de clarification des questions comme des réponses sont préservées dans le texte final. Ainsi, la représentation est davantage une présentation puisque la parole n'est déléguée qu'une seule fois, dans le texte. L'édition est encore possible mais elle se fait généralement avec l'accord des deux interlocuteurs, lesquels peuvent intervenir de nouveau sur le texte final. Ainsi, l'entretien garde vivante la trajectoire du dialogue, ses insistances, ses non-dits, ses hésitations. Il ne s'agit pas de penser que la représentation et l'interprétation sont surmontées, au contraire, mais il s'agit peut-être, dans l'entretien, de cesser de les camoufler et de s'en approcher au point où ces deux opérations deviennent des moteurs de la communication, des motifs même du dialogue plutôt que des enjeux dont il faille se débarrasser.

---

<sup>4</sup> La littérature sur ce type particulier d'entretien est très limitée, puisqu'il semble davantage être un art, et probablement très près de l'art de discourir, c'est-à-dire la rhétorique, qu'une science.

## 2. De l'oralité et de l'écriture

L'entretien, dialogue entre deux interlocuteurs, nous arrive parfois sous une forme écrite. Dans certains cas, comme dans ceux qui ont été soulignés plus tôt (cf. supra, page 2), la publication écrite est même le support initialement visé par l'entretien. Dans ces cas, l'entretien implique *a priori* un changement dans le support médiatique, changement qui est normalement connu des interlocuteurs et qui peut, c'est l'hypothèse explorée ici, orienter le contenu de la communication, ce glissement de l'oral vers l'écriture étant prémédité, prévu, annoncé, souhaité. Alors que l'entrevue qualitative effectue ce transfert (de l'oralité vers l'écriture) pour des fins d'analyse, d'archivage et de dissémination des résultats de recherche (c'est un passage « obligé » davantage qu'il est « sollicité »), l'entretien repose sur l'anticipation que ce qui est dit sera écrit, ou à tout le moins rapporté une nouvelle fois. La question que je souhaite soulever ici repose sur cette anticipation explicite, dans l'acte même de la parole, de ce changement de support à venir.

Je dirai de l'entretien qu'il est une « prédiction », non pas au sens de paroles (clairvoyantes ou construites sur un raisonnement logique) qui annoncent un fait à venir, mais au sens d'une modalité de la parole qui en précède une autre. La diction, en effet, est une manière générale d'organiser la parole dans le choix des agencements des mots et des termes. « Le nom d'auteur », écrit Foucault, « fonctionne pour caractériser un certain mode d'être du discours » (1994b, p. 826). Or, la « manière de dire » de l'entretien lui est propre, car elle est une manière de dire oralement ce qui sera communiqué ensuite par l'écriture. Plusieurs espèces de discours sont articulées autour d'une telle « double énonciation » : le texte d'une conférence qui est d'abord écrit pour être ensuite lu<sup>5</sup>, le texte d'une pièce de théâtre destinée à l'interprétation orale, l'enregistrement vocal sur un dictaphone ou autre support avec l'intention d'une retranscription, le dialogue fictif dans les romans ou dans d'autres ouvrages, etc. Dans tous ces cas, deux modes

---

<sup>5</sup> Nous pouvons penser ici à une multitude de ces conférences qui ont été écrites, prononcées, puis publiées. Les « leçons inaugurales » du Collège de France sont célèbres à ce titre. Le collègue les décrit ainsi : « Le premier cours d'un nouveau professeur au Collège de France est sa LEÇON INAUGURALE. Solennellement prononcée en présence de ses collègues et d'un large public, elle est pour lui l'occasion de situer ses travaux et son enseignement par rapport à ceux de ses prédécesseurs et aux développements les plus récents de la recherche » (Collège de France, 2009). Certaines de ces leçons, publiées depuis 1949 chez Gallimard d'abord et ensuite chez Fayard, connaissent un vif succès : il faut penser à *L'ordre du discours* de Michel Foucault (1970), à *Leçon* de Roland Barthes (1977) ou à *L'inventaire des différences* de Paul Veyne (1976). Fait à noter, la publication de la leçon de Foucault prononcée le 2 décembre 1970 présente le texte intégral prévu pour la leçon, laquelle a dû être écourtée et modifiée durant la lecture « pour des raisons d'horaire ».

d'expression, un actuel et un virtuel, sont mis à l'œuvre à même l'énonciation. Elles sont donc autant de manières de dire qui prévoient une nouvelle énonciation, autant, disais-je plus tôt, de pré-dictions.

Que se passe-t-il lors du changement d'un support vers un autre ? (car c'est bien se qui passe lorsque l'entretien passe du mode oral vers le support écrit). Les études en communication ont fait grand état de la distinction entre l'oralité et l'écriture et ces deux modes d'expression ont été régulièrement soumis à des analyses comparatives. Parmi les programmes de recherche classiques sur la question du partage (et du passage) entre oralité et littérature, mentionnons les travaux de Claude Lévis-Strauss, Lewis Mumford, Jack Goody et Walter Ong. Ce dernier, notamment, faisait appel à la dichotomie entre oralité et écriture afin de questionner l'organisation sociale à travers l'histoire. Le texte le plus connu de Ong, *Orality and Literacy* (1982), traite des différences ontologiques entre les cultures orales et les cultures littéraires. Ong y soumet l'hypothèse selon laquelle le passage de l'oralité à l'écriture a considérablement bouleversé l'organisation humaine. Comme le faisait Jack Goody dans *La raison graphique* (1977), Ong affirme que la technologie de l'écriture a participé à l'émergence de la pensée critique (le syllogisme notamment), d'une science agrégative, voire de la science elle-même, ainsi que de la littérature. Aussi, non seulement l'innovation de l'écriture aurait-elle changé les modes d'organisation sociale mais elle aurait également eu des impacts sur l'esprit humain : sur les capacités cognitives, sur la mémorisation, sur les processus d'apprentissage, etc.

C'est au niveau macro, au niveau de la civilisation et de l'histoire, que se situent la plupart des travaux sur la différence entre oralité et écriture. Si nous déplaçons ces considérations anthropogénétiques, qui ne sont pas sans intérêt mais qui répondent de façon trop générale ici à la question du passage entre oralité et écriture, nous pouvons alors considérer l'entretien comme un cas particulier de coexistence de ces deux modes de communication, à même le déroulement de l'entretien. Ong avait reconnu que l'écriture était impensable sans l'oralité<sup>6</sup>, que cette dernière la précède et lui permet d'émerger. Ce que je retiens ici, car encore une fois ce n'est pas l'intention de ce texte de brosser un large portrait sociohistorique des formes du langage, c'est qu'il est

---

<sup>6</sup> Il écrit : "Oral expression can exist and mostly has existed without any writing at all, writing never without orality" (1982: 8).

possible de penser que toute écriture est tributaire de son expression orale, autant en amont qu'en aval de l'acte d'écriture (la lecture n'est-elle pas l'acte de réciter le texte d'un autre pour soi-même ?). McLuhan avait suggéré d'ailleurs que chaque médium reprend en permanence tous les autres l'ayant précédé. Il écrit :

Ce fait, caractéristique de tous les média, signifie que le « contenu » d'un médium, quel qu'il soit, est toujours un autre médium. Le contenu de l'écriture, c'est la parole, tout comme le mot écrit est le contenu de l'imprimé et l'imprimé, celui du télégraphe. Et si l'on demande: « Quel est le contenu de la parole ? », il faut répondre: « C'est un processus 'actuel' de pensée, en lui-même non verbal ». (McLuhan, 1993 [1968], p. 37)

Il serait donc réducteur de penser, tant au niveau macro qu'au niveau micro, que l'écriture puisse être envisageable comme un mode de communication en dehors de, ou purifié de, tout mécanisme oral. L'écriture reprend fréquemment des stratégies grammaticales de l'oralité, notamment par la ponctuation, dont la tâche justement de ponctuer, c'est-à-dire d'insuffler une intensité et un rythme au texte écrit. En ce sens la ponctuation est une intervention de la langue orale sur l'écriture. Encore que le contraire est tout aussi vrai, et les modalités de la communication orale sont vivement bousculées par l'écriture ; il n'y a qu'à penser aux effets de la grammaire de l'écriture sur la grammaire de la parole (les règles de prononciation des consonnes de liaisons à l'oral, par exemple, se fondent sur la forme écrite de la phrase).

Or, si l'écriture n'est jamais entièrement détachée de la pragmatique de l'oralité, l'entretien demeure malgré tout un cas particulier de cette rencontre entre les deux supports. L'entretien suppose déjà une expression à venir, il suppose une reproduction de l'élocution dans le format de l'écriture et donc un décalage dans les modalités de temporalité (l'entretien reproduit une conversation qui a eu lieu dans le passé ; la conversation suppose une reproduction à venir) et d'espace (l'entretien qui n'a pas de support, audio ou écrit, ne peut que difficilement diffuser dans l'espace). De la même façon que l'écriture était « contaminée » de l'oralité, l'entretien est une forme orale « contaminée » par l'écriture à venir et ce, d'une manière propre. Même dans le cas où les entretiens mettent en scène des dialogues fictifs, comme c'est le cas en littérature et en philosophie, l'écriture du dialogue est informée par l'oralité. La mise en forme de l'énoncé ne devient-elle pas redevable de ce changement (appréhendé ou actualisé) dans le support de

réception ? Nous pourrions penser que l'entretien est un dialogue plus fixe, qu'il est plus linéaire, plus « serré » puisque les interlocuteurs apprivoisent déjà dans l'élocution le support de l'écriture dans leur manière de dire les choses, dans leur « diction » ; de la même façon, une fois écrit, l'entretien est un texte potentiellement plus libre, plus circulaire, plus ondoyant. C'est du moins ainsi que le décrit Bernard Beugnot au cours de sa Leçon inaugurale faite à l'Université de Montréal sur le sujet de l'entretien comme style littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle :

L'entretien écrit devra pourtant concilier deux exigences contraires : la fidélité au caractère détendu de la conversation réelle avec ce qu'elle comporte de risque de laisser-aller, sinon de désordre, et la nécessité de concentrer, d'élaguer et d'animer pour « faire un corps » comme le disait Balzac. Quelles que soient les inspirations qu'il puise dans la réalité, l'entretien doit donc inventer sa rhétorique. (Beugnot, 1971, p. 33)

Ainsi, l'entretien permet la confrontation, les demandes de précision, les erreurs, les doutes, les retours en arrière, autant de pratiques de la communication que nous retrouvons dans l'ordre de l'oralité. Cet extrait de l'entretien entre Ewald et Latour est éloquent à cet égard :

François Ewald — *Vous conviendrez qu'aujourd'hui, les experts sont de moins en moins experts. On ne sait jamais dans quel registre ils parlent ...*  
 Bruno Latour — Mais c'est justement parce que nous leur demandons l'impossible : s'occuper du vrai sans le juste!  
 F. E. — *Ils finissent par nous faire la morale.*  
 B.L. — C'est vous qui les mettez dans cette situation !  
 F. E. — Pas du tout.  
 B.L. — Mais si! (Latour et Ewald, 2005, pp. 41-42)

Ou encore cette réplique de Foucault au printemps 1983 dans un entretien pour *Telos*, où il semble avoir choisi l'humour pour éviter la question de la postmodernité (alors que *La condition postmoderne* de Jean-Francois Lyotard avait déjà trois ans) : « Qu'est-ce qu'on appelle la postmodernité? Je ne suis pas au courant » (Foucault, 1994c [1983], p. 446).

L'entretien crée et préserve une tension chez le lecteur, à qui il arrive parfois d'être engourdi par l'ordre et la linéarité du texte. Le propos étant constamment interrompu par la question et la réponse (même si les traces de cette intervention disparaissent lors du passage à l'écriture, il n'en demeure pas moins que ces interventions ont modelé le cours du dialogue), l'entretien décentre

l'argumentation, il découpe la lecture, il encourage l'intervention. Il a un rythme qui n'est ni celui de l'oralité ni celui de l'écriture, mais celui de l'entretien qui, disais-je, est une manière bien particulière de pré-dire.

### 3. S'entretenir

Le verbe « entretenir » réfère à deux ordres d'action qui sont tributaires de l'étymologie du terme, « tenir ensemble ». Dans un premier temps, ce « tenir ensemble » peut se faire par le dialogue (du grec *dia*, entre, et *légô*, dire) et donc dans l'ordre du discours ; c'est de cet entretien dont il a été question jusqu'ici. Mais « entretien » signifie aussi en français, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle environ, le fait de maintenir quelque chose dans un bon état, de conserver certaines qualités, certaines caractéristiques. Cet « entretien » était désigné en vieux français par le mot « entretènement »<sup>7</sup>. Or, déjà en 1876, Émile Littré, dans l'abrégé de son *Dictionnaire de la langue française*, renvoyait « entretènement » à la rubrique « entretien », en affirmant qu'entretènement « a vieilli ; on ne dit plus guère qu'entretien » (1876, p. 406). Sous cette rubrique « entretien », Littré remarquait aussi la double signification de conversation et de conservation. La signification de l'entretien entendue comme dialogue entre deux personnes peut-elle être informée de cette autre signification ? Le dialogue peut alors être perçu comme une manière particulière de se maintenir mutuellement, de soutenir le fil d'une idée, d'une parole, de maintenir le flux de la conversation en état. Bref, de ne pas perdre le fil, ni le courant, afin de conserver la relation.

Un autre détail dans la rubrique « entretien » de Littré, il me semble, permet d'articuler l'une et l'autre des significations, puisque Littré souligne que l'entretien peut tout aussi bien être le déroulement du dialogue que le « sujet particulier » d'une conversation. Cette troisième signification de l'entretien, ce sur quoi le dialogue porte et non pas le dialogue lui-même, semble avoir perdu du terrain dans l'usage courant. C'est d'ailleurs en empruntant ce double sens du terme « entretien » que De Lamartine avait entrepris de présenter ses *Cours familiers de littérature*, qu'il introduit ainsi :

<sup>7</sup> Les édits de nombreux rois de France, d'Henri III (1551-1589) à Louis XV (1710-1774), mentionnent l'« entretènement » ; des « rivières », du « pavé de Paris », « de la police », etc. Voir les intitulés de ces édits, dont les maisons de publications sont innombrables, sur Google Books.

Étudier la littérature universelle en tout siècle, en tout pays, en toute langue, avec intelligence et scrupule ; apprécier les œuvres, les commenter, les offrir en exemples plus qu'en règles à l'esprit ; inspirer ainsi la notion et le goût des lettres même aux illettrés, telle est la pensée de cette œuvre. Ce n'est point un cours de rhétorique, mais un cours de discernement et de goût. Il est écrit dans le style familier de la conversation, qui se plie à tous les tons. Il est divisé en entretiens de l'écrivain avec le lecteur. (De Lamartine, 1856-1869, vol. 13, p. 414)

De Lamartine entretient ses lecteurs sur le sujet de la littérature : il s'agit à la fois ici d'un contenu particulier (ce sur quoi il discourt, la littérature, est son entretien) et d'une forme d'expression particulière (il s'entretient avec ses lecteurs). Il fait joindre ici la forme et le fond et l'entretien cesse d'être uniquement le format d'expression mais il est le contenu même de cette conversation. Cela nous ramène à cette distinction entre le contenu d'une communication et sa mise en forme, distinction que je souhaite surmonter, ou à tout le moins dé-radicaliser.

Voilà pourquoi la formule de l'entretien ne sied pas à tous les types d'expression ou stratégie d'argumentation : l'énoncé scientifique, l'énumération, l'explicitation de règles ou de lois. Les conditions de légitimation de l'énoncé scientifique ne correspondent pas au modèle, ouvert et participatif, de l'entretien. Jean-François Lyotard, dans *La condition postmoderne*, précisait les grandes lignes de ce processus de légitimation des savoirs scientifiques :

La légitimation, c'est le processus par lequel un législateur se trouve autorisé à promulguer cette loi comme une norme. Soit un énoncé scientifique; il est soumis à la règle: un énoncé doit présenter tel ensemble de conditions pour être reçu comme scientifique. Ici, la légitimation est le processus par lequel un 'législateur' traitant du discours scientifique est autorisé à prescrire les conditions dites (en général, des conditions de consistance interne et de vérification expérimentale) pour qu'un énoncé fasse partie de ce discours, et puisse être pris en considération par la communauté scientifique (Lyotard, 1979, pp. 19-20).

Dans l'entretien, le législateur, et donc la légitimité du discours prononcé, est l'interlocuteur lui-même, puisque son droit de parole dans le dialogue (l'invitation à y participer) autorise l'expression de différents types de discours dont le statut n'est pas remis en question face à des exigences au-delà du dialogue (comme l'objectivité, la rationalité, etc.). La forme entretien indique *de facto* un certain rythme, ainsi elle servirait mieux certains contenus, permettrait même dans certains cas de résoudre *par la forme* un certains nombres d'enjeu conceptuels faisant l'objet

de la communication. C'est dans cette veine que Gregory Bateson, en introduction de son ouvrage *Vers une écologie de l'esprit I*, proposait d'introduire le métalogue, c'est-à-dire un dialogue dont la dimension *meta-*, la réflexion « sur », serait prépondérante. Il écrit :

Un *métalogue* est une conversation sur des matières problématiques : elle doit se constituer de sorte que non seulement les acteurs y discutent vraiment du problème en question, mais aussi que la structure du dialogue dans son ensemble soit, par elle-même, pertinente au fond. (Bateson, 1977, p. 23)

Retenons de cette invitation de Bateson que la forme elle-même du dialogue, support de la communication, informe ce qui se dit, informe le contenu. Je dirais même qu'il en est ainsi de tout entretien, voire de toute communication. La « conclusion » d'un entretien, si une telle chose est possible, se trouve à l'intérieur même de son déroulement puisqu'il ne fait l'objet *a posteriori* d'un travail d'induction. Faut-il rappeler que le raisonnement par induction trouve sa finalité, se conclue au terme de l'analyse de cas particuliers, desquels on tire des leçons qui glissent ensuite vers l'ensemble des occurrences du phénomène en question. L'induction fonctionne sur le mode du bas vers le haut, du particulier vers un système de raisonnement général. L'entretien n'emprunte pas cette logique argumentative puisqu'elle ne quitte pas le particulier et comme le métalogue de Bateson, c'est à l'intérieur même de la structure de l'entretien que s'inscrivent les arguments.

Aux côtés d'autres formes d'argumentation rhétoriques et didactiques, le style littéraire de l'entretien a eu un parcours quelque peu chaotique en philosophie, où il avait pourtant bien servi Platon, Cicéron et Lucien, comme le souligne Beugnot (1971, p. 18)<sup>8</sup>. Alors que le texte suivi d'un auteur se présente souvent avec une sorte de complétude, de fixité, de fermeture, l'entretien au contraire ouvre des passages, humanise, « désautorise ». Comme le récit des traditions orales (Lyotard, 1979), l'entretien s'intéresse davantage à la rencontre qu'à puiser des informations pour

---

<sup>8</sup> Nous retrouvons également d'autres traces de sympathie de la philosophie pour la forme de l'entretien : l'entretien entre d'Alembert et Diderot, Blaise Pascal et De Sacy, les lettres de Sénèque à Lucilius, les « Entretiens sur la métaphysique et la religion » de Malebranche, etc. Toutefois, comme Beugnot le souligne, la forme littéraire de l'entretien a longtemps été mise de côté, avant la « résurrection du dialogue antique au XVIIe siècle » (Beugnot, 1971, p. 13). Il note, sur l'évolution quelque peu chaotique du style de l'entretien, que certains auteurs du XVIIe siècle devaient se justifier d'y recourir, comme c'est le cas de La Mothe Le Vayer en 1630, alors qu'il met « le dialogue antique au service de sa philosophie sceptique, [il] croit bon de se justifier : 'Aussi ne me suis-je proposé autre but que ma propre satisfaction, lors que j'ay fait esclution de ce genre d'escrire par Dialogues si mesprisé, voire des-laisé aujourd'huy' » (Beugnot, 1971, pp. 12-13).



des fins au dehors de cette même rencontre. Comme le dit Beugnot, « quels que soient désormais ses avatars, profanes ou religieux, littéraires ou scientifiques, l'entretien tend à échapper au monologue anonyme du traité ou du discours pour privilégier la relation avec l'interlocuteur » (1971, pp. 23-24). Cela se traduit par une intimité particulière, parfois déstabilisante, qu'on retrouve à la fois dans le ton et dans les thèmes mêmes abordés par l'entretien. Certains se prêtent au jeu de la confiance, d'autres sont plus rébarbatifs, selon le niveau de confiance établi avec l'interlocuteur qui interroge, mais aussi sur l'importance du décalage entre un auteur et sa fonction-auteur, c'est-à-dire entre l'individu et l'œuvre. L'entretien tente d'établir, et dans certains cas de rétablir, ces deux personae en ce qu'il cherche à montrer de quelle façon le premier préoccupe le second et vice-versa. Serres soulignait d'emblée à Latour : « Il y a dix-huit mois à peine, j'aurais refusé cet exercice ; maintenant j'en tombe d'accord » (1992, p. 10). Et Deleuze, encore :

C'est très difficile de « s'expliquer » – une interview, un dialogue, un entretien. La plupart du temps, quand on me pose une question, même qui me touche, je m'aperçois que je n'ai rien à dire. Les questions se fabriquent, comme autre chose. Si on ne vous laisse pas fabriquer vos questions, avec des éléments venus de partout, de n'importe où, si on vous les « pose », vous n'avez pas grand-chose à dire. (Deleuze et Parnet, 1996 [1977], p. 7)

C'est ainsi, sur un mode tout particulier d'un « tenir ensemble », qu'évolue l'entretien. Il est le rapprochement entre un individu et un interlocuteur, que celui-ci agisse à l'intérieur du jeu du dialogue entre un auteur et son œuvre, entre un individu et son surmoi ou entre une personne et une autre, laquelle s'interpose en « posant » au cœur du dialogue un certain nombre de réflexions et de questionnements. Je laisserai ici Beugnot conclure :

Ainsi l'entretien semble réunir et canaliser en lui, hors des grands genres et des règles fixes, plusieurs tentatives indépendantes et des aspirations diverses à une littérature où l'homme des salons et des cours retrouve les qualités d'aisance et de spontanéité calculée qui sont censées faire le prix de sa conversation. Genre incertain qui se fait miroir et creuset, lieu de recherches expressives nouvelles, l'entretien est par sa souplesse apte à beaucoup recueillir, à emprunter sans limites autres que les seules intentions qui le définissent et où il trouve le caractère propre grâce auquel il l'impose. (Beugnot, 1971, p. 25)

## Conclusion

En conclusion, il faut remarquer l'entretien comme un espace de médiation : tout s'y passe en effet « entre ». Entre l'oral et l'écrit, entre la pensée de l'un et la pensée de l'autre, entre l'interprétation et la représentation, entre l'argument et l'explicitation, entre le lecteur et le dialogue lui-même. L'entretien est toujours déjà « entre les lignes » : il y a plus, il y a eu plus, il y a aura plus que ce qui est écrit, et le lecteur doit reconnaître d'emblée cette limite du passage d'un support vers un autre. L'entretien rend cette limite visible, tangible, plutôt que de chercher à la faire disparaître. L'éthique de l'entretien est traduite par une intention de prendre au sérieux la parole des interlocuteurs, ce qui ne signifie pas pour autant prendre au pied de la lettre. Plutôt il s'agit de faire preuve d'une grande tolérance face à la complexité, face à la simplicité aussi, de la pensée de chacun, des mots qu'ils choisissent pour parler du monde, du leur comme du mien, et l'entretien est un mode privilégié afin de garder des traces de ces rencontres.

## Bibliographie

- Alvesson, M. (2003). Beyond Neopositivists, Romantics, and Localists: a Reflexive Approach to Interviews in Organizational Research. *Academy of Management Review*, 28 (1), 13-33.
- Baetens, J. (2005). Cultural Studies After the Cultural Studies Paradigm. *Cultural Studies*, 19(1), 1-13.
- Barthes, R. (1978). *Leçon: leçon inaugurale de la chaire de sémiologie littéraire du Collège de France, prononcée le 7 janvier 1977*. Paris: Seuil.
- Bateson, G. (1977). *Vers une écologie de l'esprit 1*. Paris: Seuil.
- Baudrillard, J. (1983). *Les Stratégies fatales*. Paris: Grasset.
- Beugnot, B. (1971). *L'entretien au XVIIe siècle*. Montréal,: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Blanchet, A. (1985). *L'entretien dans les sciences sociales : l'écoute, la parole et le sens*. Paris: Dunod.
- Blanchet, A. (1987). *Les Techniques d'enquête en sciences sociales : observer, interviewer, questionner*. Paris: Dunod.
- Blanchet, A. (1991). *Dire et faire dire : l'entretien*. Paris: A. Colin.
- Blanchet, A., Gotman, A., et F. D. Syngly. (2009). *L'entretien*. Paris: A. Colin.
- Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'année sociologique* (36), 169-208.
- Clifford, J. et G. E. Marcus. (1986). *Writing culture : the poetics and politics of ethnography : a School of American Research advanced seminar*. Berkeley : University of California Press.
- Collège de France. (2009). Site Internet du Collège de France, « Les leçons inaugurales », [en ligne], URL : [http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/pub\\_lec/index.htm](http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/pub_lec/index.htm), (dernière visite le 7 avril 2010).
- Conquergood, D. (1991). Rethinking Ethnography: Towards a Critical Cultural Politics. *Communication Monographs*, 58, 179-194.
- De Lamartine, A. (1856-1869). *Cours familier de littérature: un entretien par mois*. Paris: On s'abonne chez l'auteur.
- Deleuze, G. et C. Parnet. (1996 [1977]). *Dialogues* (2 ed.). Paris : Flammarion.

Denzin, N. K. (1999). Cultural Studies In Search Of A Method. *Cultural Studies*, 13, 162-164.

Denzin, N. K. (2004). Foreword: Narrative's moment. In M. Andrews, S. D. Sclater, C. Squire et A. Treacher (éds.), *The uses of narrative : explorations in sociology, psychology, and cultural studies* (pp. xi-xiii). New Brunswick, NJ et London: Transaction Publishers.

Dorra, H. et G. Millet. (1975). *Comment mener un entretien individuel*. Paris: Dunod.

Foucault, M. (1971). Nietzsche, la généalogie, l'histoire. In S. Bachelard et et al. (éds.), *Hommage à Jean Hyppolite* (pp. 145-172). Paris: Presses universitaires de France.

Foucault, M. (1994a). *Dits et écrits : 1954-1988*. Paris: Gallimard.

Foucault, M. (1994b [1969]). Qu'est-ce qu'un auteur? In *Dits et écrits : 1954-1966* (Vol. 1, pp. 789-821). Paris : Gallimard.

Foucault, M. (1994c [1983]). Structuralisme et poststructuralisme. Entretien avec G. Raulet, *Telos*, vol. XVI, n.55, printemps 1983. In *Dits et écrits (t. III)* (pp. 431-457). Paris : Gallimard.

Goody, J. (1977). *La raison graphique*. Paris : Minuit.

Guillemette, F., et M.-J. Berthiaume. (2009). *Bibliographie sur l'entrevue de recherche qualitative*

Kaufmann, J.-C., et F. D. Singly. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris: Nathan.

Latour, B. (1985). Les 'Vues' de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques. *Culture technique*, 14 (June)(14 ), 4-30.

Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes: Essai d'anthropologie symétrique*. Paris: La Découverte.

Latour, B. (2005). *Reassembling the social : an introduction to actor-network-theory*. Oxford ; Toronto: Oxford University Press.

Latour, B., et F. Ewald. (2005). *Un monde pluriel mais commun. Entretiens avec François Ewald*. La Tour-d'Aigues, Vaucluse: éd. de l'Aube.

Law, J. (1994). *Organizing modernity*. Oxford et Cambridge, MA.: Blackwell.

Littré, É. (1876). Entretien. In A. Beaujean (éd.), *Dictionnaire de la langue française: abrégé du dictionnaire de É. Littré* (3<sup>e</sup> éd.). Paris: Typographie Lahure.

Liotard, J.-F. (1979). *La condition postmoderne: Rapport sur le savoir*. Paris: Minuit.

Mattelart, A., et E. Neveu. (1996). Cultural Studies' Stories. La domestication d'une pensée sauvage? *Réseaux*, 80.

McLuhan, M. (1993 [1968]). *Pour comprendre les médias: Les prolongements technologiques de l'homme* (J. Paré, Trans. 2 ed.): Éditions Hurtubise.

Ong, W. J. (1982). *Orality and Literacy: The Technologizing of the Word* London: Methuen.

Paupé, E. (1984). *Techniques d'entretien et d'entrevue*. Outremont: Modulo.

Richardson, L. (1990). Narrative and sociology. *Journal of Contemporary Ethnography*, 19(1), 116-135.

Schneider, J. (2002). Reflexive/Diffractive Ethnography. *Cultural Studies Critical Methodologies*, 2(4), 460-482.

Serres, M. et B. Latour. (1992). *Éclaircissements. Entretiens avec Bruno Latour*. Paris: Flammarion.

Sloterdijk, P., F. Bousteau et J. Chauveau. (2004). Comment Peter Sloterdijk révolutionne nos horizons de pensée. *Beaux-Arts Magazine* (246).

Van Loon, J. (2001). Ethnography : A Critical Turn in Cultural Studies. In P. Atkinson, A. Coffey, S. Delamont, J. Lofland et L. Lofland (éds.), *Handbook of ethnography* (pp. 273-283). London, Thousand Oaks, New Delhi: SAGE.

Vasquez, C. et F. Cooren. (2008). Passion in action: An analysis of translation and treason, *Communication présentée 1st Workshop on Imagining business*. University of Oxford (UK).

Veyne, P. (1976). *L'inventaire des différences : leçon inaugurale au Collège de France*. Paris: Seuil.

Veyne, P. (1997 [1971]). *Comment on écrit l'histoire*. Paris: Seuil.

Willis, P. et M. Trondman. (2000). Manifesto for Ethnography. *Ethnography*, 1(1), 5-16.